



## **Compte rendu de séance du 09 MARS 2025**

### **Présents :**

R Astier	E Ferry	A Masson
A Guilleminot	P Renaudin.	JL Falcetta
N Salve	D Gelhaye	

### **Excusés :**

Jocelyn Ihuillier	J Davril
L Grosjean	F Godart
J Ecuillon	

### **Presentation:**

« Les systèmes de chauffage en aquariophilie » par Nicolas Salve avec support diaporama

### **Questions diverses :**

Les participants sont consultés afin de donner leur avis sur une éventuelle modification du logo du club, qui semble manquer de visibilité sur fond blanc ainsi que de lisibilité au niveau de l'acronyme « AACC » peu compréhensible par les profanes

Sont évoqués les soucis administratifs au niveau du Crédit Mutuel en lien avec la mise à jour et la création de compte de dépôt par le nouveau bureau du club

- Compte de dépôt créé et fonctionnel
- Après dépôt d'un dossier adéquat il sera possible de solliciter une subvention de 350 euros pour le club, ainsi que d'avoir accès à des goodies qui seront utilisés lors de la bourse annuelle

### **Infos bourse :**

- Création d'un fichier fournisseurs des adhérents afin de récolter des lots pour la tombola de la bourse – merci de répondre au président qui est en attente des retours de chaque membre.
- Le boîtier SUMUP nécessaire pour enregistrer les paiements par CB a été changé ; il est opérationnel dès à présent.
- Modification du règlement de la bourse pour se donner la possibilité d'un règlement de certains exposants par virement bancaire ce qui limiterait un fond de caisse trop important. La détermination d'un chiffre d'affaires minimum déclencherait l'automatisme du recours au virement ou au paiement par chèque. Il est nécessaire que les participants soient informés au préalable
- Mise en place en accord avec les participants d'une étape de contrôle des finances à la mi-journée afin de fluidifier le paiement en clôture de bourse
- Réflexion autour de la facturation des mètres linéaires pour les exposants (forfait au mètre) au lieu d'un pourcentage sur les ventes) ; l'observation de ce système lors de la bourse du CAN sera déterminante. Pour la 20<sup>ème</sup> bourse de l'AACC, le système du prélèvement de 10% sur les ventes est maintenu.

**Sortie à Fribourg** le 29 mars : à ce jour il y a 9 personnes inscrites et un seul véhicule (location d'un minibus), solution nécessaire afin d'organiser le transport

**Sortie en Hollande** : 10 personnes (après le retrait de Laura) sont inscrites, la possibilité de se joindre sera ouverte aux adhérents du CAN. Des informations vous seront communiquées ultérieurement

Fin de la réunion à 12 heures

Le secrétaire AACC  
Eric